



L'application 3018, pour aider les jeunes victimes de cyberharcèlement, est née à Caen

Esteban Pinel

L'application 3018, pour aider les jeunes victimes de cyberharcèlement, est née à Caen

L'application mobile de l'association e-Enfance, baptisée 3018, a été conçue au pôle innovation d'Orange à Caen (Calvados). Une réalisation express qui tenait à cœur aux développeurs.

Le symbole a valu aux développeurs d'Orange innovation de Caen (Calvados) de travailler d'arrache pied pour être prêts le 8 février, date du Safer Internet day (« L'Internet plus sûr » littéralement). C'est ce jour-là que l'application mobile 3018, de l'association e-Enfance, est sortie sur les plateformes Android et IOS. Un outil pour les jeunes victimes de harcèlement en ligne, né en l'espace de quelques semaines.

« Le 18 novembre, Emmanuel Macron avait annoncé la création d'une application », indique Stéphane Polouchkine, un des développeurs caennais mobilisés sur le projet. Orange a été missionné par e-Enfance – association reconnue d'utilité publique – pour la concevoir. La demande de la direction est arrivée jusqu'à Caen, dont les équipes se sont emparées du projet, finalement lancé début décembre.

« Le délai était très court, explique Yunus Arslan, développeur lui aussi. Normalement, on met plusieurs mois à développer une application. Là, il fallait la sortir le 8 février ». En six semaines, l'équipe caennaise, composée de six développeurs et un designer, et complétée par le travail d'autres employés d'autres sites d'Orange, réussit l'exploit de mettre au point son outil contre le cyberharcèlement.

Yunus Arslan fait la présentation : « Il y a trois fonctionnalités. Appeler le numéro d'aide aux victimes 3018, échanger par message avec un conseiller du 3018, et ouvrir son coffre-fort sécurisé. » Ce dernier point est une vraie nouveauté pour le 3018. Le jeune harcelé peut déposer dans le coffre numérique les preuves du cyberharcèlement dont il est victime. Des photos, des captures d'écran, des vidéos ou encore des liens, qui sont donc sauvegardés et peuvent être transmis au 3018. « Si le jeune signale les contenus au 3018, ils sont retirés rapidement, parfois en moins d'une heure. Car le 3018 est en relation avec les hébergeurs », précise Stéphane Polouchkine.

Des signalements également par téléphone et sur Internet

L'application, facile d'utilisation, doit rapprocher l'adolescent d'un soutien. « Le 3018 existait déjà, par téléphone et sur Internet, reprend Stéphane, le développeur. Mais une app est plus naturelle pour un jeune. » Or, le cyberharcèlement touche 20 % des adolescents de 8 à 18 ans selon des chiffres officiels. Apporter une oreille aux victimes, et un outil moderne et adapté pour se défendre face à ce fléau était donc très important. Depuis la sortie de l'application, le 3018, sous toutes ses formes, a reçu quelque 1500 signalements. Preuve de la récurrence du phénomène.

Ce « projet utile et très motivant » a fortement stimulé les développeurs et le designer caennais.

L'équipe a bâti « deux versions de l'application par semaine », soumises à l'association e-Enfance pour faire des retours d'expérience. Des tests ont aussi été réalisés auprès de jeunes utilisateurs, venant d'avoir un téléphone. Tout ça dans des délais très contraints. « Le service a saisi l'occasion de faire cet outil, souligne Stéphane Polouchkine. Nous avons pu constituer une équipe avec des gens formés sur Android et IOS au même endroit. À l'arrivée, il y a une petite fierté. On a su travailler vite sur quelque



chose d'attendu. »

L'application 3018, livrée en temps et en heure, a été « baptisée » par Brigitte Macron et Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, en visite dans un lycée le 8 février. Son fonctionnement a été validé. Aujourd'hui, deux développeurs continuent à travailler dessus afin de proposer, fin mars, une deuxième version avec un design revu et encore plus clair. La sécurité sera renforcée. Une nouvelle mouture pour être toujours plus au chevet des victimes de harcèlement en ligne, qui disposent désormais de la première application de France dédiée à l'écoute et aux signalements des faits. ■

